

L'ESSENTIEL DE L'INFO

Dossier : À Coignières, une communication de proximité

Coignières générations

Extension des zones 30 km/h à Coignières

Projets environnementaux

Vie culturelle

Portrait : Anne Le Bras, nouvelle responsable de l'événementiel

Information, communication Ayez le dé(clic) Coignières





Sommaire

Coignières MAG vous a interpellé,
dites-le-nous.



7



8



16



21



23



27

4 RETOUR EN IMAGES

8 DOSSIER

À Coignières, une communication de proximité

16 COIGNIÈRES GÉNÉRATIONS

Enfance :

- CMEJ : place à une nouvelle mandature !
- Programmation
- Opération de ramassage de déchets
- L'inclusion scolaire n'est pas un vain mot

Seniors :

- Semaine bleue : des animations à foison pour le troisième âge !
- Banquet-spectacle de fin d'année

20 COIGNIÈRES AGIT

- Extension des zones 30 km/h à Coignières
- 30 novembre : restitution de l'étude du quartier Gare

23 ÇA BOUGE À COIGNIÈRES

- Salon de l'orientation et de la formation
- Gala de MMA

24 VIE CULTURELLE

- Atelier Philo / Jeu d'échecs
- Programmation de l'Espace A. Daudet

26 EN BREF

Cross du collège / Séminaire du numérique
Restitution de l'ABS / Visite des sénateurs des Yvelines à Coignières

27 PORTRAIT

Anne Le Bras, nouvelle responsable de l'événementiel

28 VIE MUNICIPALE

À noter / Délibérations

30 CARNET DES COIGNIÉRIENS

Bonheur - Félicitations - Regrets

31 TRIBUNES LIBRES



Chères Coigniériennes, Chers Coigniériens,

L'an passé, à la même époque, j'en appelais à la responsabilité de tous, pour lutter contre la Covid 19. Cette année, j'en appelle à cette même responsabilité dans notre comportement au quotidien pour minimiser nos dépenses énergétiques.

La crise de l'énergie touche l'ensemble des pays européens. Pour les ménages, les entreprises, les collectivités territoriales, l'impact financier est important. Ainsi à Coignières, puisque nous ne bénéficions pas de bouclier tarifaire, l'augmentation pourrait être de 300% pour l'électricité et de 500% pour le gaz. La facture globale de l'énergie passera probablement de 380 000 euros en 2021 à plus de 640 000 euros à la fin de l'exercice en cours. **Elle devrait atteindre 1,4 million d'euros dès 2023.** À cette réalité, vient s'ajouter la question de la livraison de

ces ressources pour lesquelles un risque de pénuries dès cet hiver demeure possible en raison du conflit Ukrainien. Il est donc nécessaire d'agir à présent et collectivement !

Diverses mesures d'économie sont prévues dès maintenant, **comme la maîtrise des températures au sein des bâtiments communaux** avec l'objectif, en application des consignes préconisées par le gouvernement, de maintenir dans ces espaces (bureaux, salles de réunion...) une température n'excédant pas 19°C. En matière d'éclairage public, nous avons entamé depuis 2022 la modernisation et le rajeunissement de notre parc communal par l'emploi de leds. Une dynamique qui sera maintenue pour les années à venir. Plus globalement, une réflexion est amorcée avec SQY pour réduire l'amplitude horaire de l'éclairage public. Une expérimentation débutera à la fin du mois.

Nous n'avons d'ailleurs pas attendu les premiers signes de la crise énergétique pour engager des réformes plus structurelles, comme la reprise thermique de nos bâtiments. Après le gymnase, où nous réalisons aujourd'hui environ 20% d'économies d'énergie, les travaux de rénovation thermique du Théâtre Daudet vont débuter pour une économie de l'ordre de 35%. Ils seront suivis, à la rentrée 2023, par ceux de l'école Bouvet, où là aussi nous devrions réaliser une économie de plus de 30%.

Enfin, un vaste plan communal de sobriété énergétique sera présenté lors du conseil municipal, le 22 novembre prochain. Un plan que je vous invite à découvrir lors de cette séance. Il fera aussi l'objet d'une communication particulière.

La période de Noël doit néanmoins conserver toute sa magie. Notre ville s'habillera donc de ses lumières, mais le fera sur une durée plus courte et sur la base de leds peu énergivores. Nous diviserons ainsi par deux le coût de cet éclairage festif. Le marché de Noël, comme chaque année, vous accueillera fin novembre, tandis que la traditionnelle cérémonie des vœux reste prévue le 21 janvier 2023.

Nul doute que vous apprécierez ces moments particuliers. Ils sont l'occasion de nous retrouver et de continuer d'entretenir ce lien social et convivial qui fait la force de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Didier FISCHER

Votre Maire

Vice-président de SQY

*À vos marques...
Prêts...
Instagramez !*

N'attendez plus ! Rejoignez-nous en vous abonnant
sur le compte Instagram de la ville **@villedecoignieres**
Qui mieux que vous peut témoigner de la beauté de votre ville ?
#jaimecoignieres #coignieresmaville

UN ÉTÉ À COIGNIÈRES : UNE BELLE RÉUSSITE !

Rendez-vous familial par excellence, "Un été à Coignières" a fédéré un grand nombre de Coigniériens du 9 au 17 juillet ! Balade en poney, jeux d'eau, structures gonflables, spectacles, dessert du bibliobus, soirée musicale avec karaoké : les enfants et les adultes ont pleinement profité des multiples activités proposées par la Direction de la prévention et des politiques jeunesse.



CARTON PLEIN POUR LE CINÉ EN PLEIN AIR

Le 19 août dernier, vous étiez nombreux à vous prélasser à la belle étoile devant le film "Shrek 2", diffusé dans le cadre du dispositif départemental de cinéma en plein air "Les Yvelines font leur cinéma". Précisons que les adjoints au Maire Florence Cocart et Salah Krinat, Nathalie Gervais, Conseillère municipale et Grégory Garestier, Conseiller départemental et Maire de Maurepas, étaient présents au stade de l'Espace Alphonse Daudet.



LES ASSOCIATIONS DE COIGNIÈRES MISES À L'HONNEUR !

Renouveler leur adhésion, s'inscrire à la discipline de leur choix, échanger avec les acteurs associatifs : les possibilités étaient multiples pour les 900 visiteurs ayant participé au forum des associations le samedi 3 septembre, au Gymnase du Moulin à Vent. Monsieur le Maire Didier Fischer et l'adjoint au Maire délégué aux sports et à la vie associative Mohamed Mokhtari ont tenu à remercier les associations, symboles de la richesse de notre ville.



CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DU CMEJ

Afin de récompenser leur implication exemplaire tout au long de l'année, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) ont reçu un diplôme et des cadeaux des mains de Monsieur le Maire Didier Fischer, lors de la cérémonie de clôture du 10 septembre dernier. À cette occasion, les nombreux représentants du Conseil municipal, parmi lesquels l'adjointe au Maire en charge des politiques éducatives et des écoles Yasemin Donmez et Nicolas Robbe, Conseiller municipal délégué à la participation citoyenne, et les parents d'élèves ont visionné le court-métrage réalisé par les enfants, alertant sur les dangers des réseaux sociaux. Un grand bravo aux jeunes et à Driss Ferrat, référent CMEJ !





JOURNÉES DU PATRIMOINE

De vives discussions sur l'histoire et le devenir de la RN10 entre les administrés, Monsieur le Maire Didier Fischer et l'archiviste de la commune Julie Airiau, une visite de l'Église Saint-Germain d'Auxerre encadrée par Christian de Tilly, un verre de l'amitié partagé en Mairie, une visite-promenade commentée assurée par l'HPPEC : ces temps forts, auxquels ont assisté les adjoints au Maire Sophie Piffarely et Salah Krmat, ont intéressé pléthore de Coigniériens les 17 et 18 septembre, lors des journées du patrimoine.



THÉ DANSANT : UN RETOUR FRACASSANT !

Quel dynamisme ! Danseurs et danseuses de tous niveaux et de tous âges s'étaient donné rendez-vous aux Salons Antoine de Saint-Exupéry le 29 septembre, pour la reprise des thés dansants. Cha-cha-cha, tango, valse, paso doble, madison, biguine : les pirouettes furent nombreuses !





Signe de son implication dans la mise en œuvre d'un internet local citoyen à la disposition du plus grand nombre, la Ville de Coignières a obtenu une arobase cette année, au titre de la marque territoriale "Label National Territoires, Villes et Villages Internet".



Page d'accueil du site internet de la ville

À Coignières, plusieurs supports numériques pour une diffusion optimale de l'information

Amorcés il y a un an, la refonte du site internet et le lancement de nouveaux réseaux sociaux améliorent la transmission des informations municipales.

Destiné à informer le lectorat, le site internet de la Ville de Coignières a été entièrement revisité le 11 octobre 2021. Principale source d'informations, cette interface est assurément plus conviviale. Amélioration de l'ergonomie, modernisation du graphisme, adaptation automatique aux différents terminaux (smartphones, tablettes) : **tout a été pensé pour fluidifier la navigation des internautes**

Actualité communale, informations pratiques, démarches administratives, fonctionnement des services municipaux, annuaires des élus, des associations et des entreprises : cette plateforme numérique mise à jour quotidiennement est un incontournable pour toutes les personnes souhaitant obtenir des renseignements sur notre vie locale.

Besoin d'en savoir plus sur les manifestations qui se déroulent dans la commune ? Rendez-vous dans la partie "En ce moment" : vous obtiendrez la date, l'heure, le lieu et le descriptif des événements. Les photos prises durant ces temps forts sont à retrouver dans "Voir & revoir", rubrique précédant l'espace dédié aux réseaux sociaux ■

Facebook, **figure de proue** **de la communication numérique**

Créée le 16 avril 2018, la page Facebook est le réseau social principalement utilisé par le service communication de la Mairie de Coignières.



Actuellement, **1 141 personnes suivent l'actualité municipale** sur ce compte (rappelons que 4355 habitants résident à Coignières, d'après le dernier recensement effectué en 2019). Communication sur des manifestations à venir, retranscription d'événements, mise en exergue de dispositifs ou d'aides à destination du public : la page Facebook de la Ville est un espace interactif qui assure, quotidiennement, une communication de proximité avec les visiteurs, notamment les 25-55 ans.



Une page consultée
34 561 fois entre le 26
septembre 2019 et le
26 octobre 2022*



*(seules les statistiques des 37 derniers mois sont disponibles).

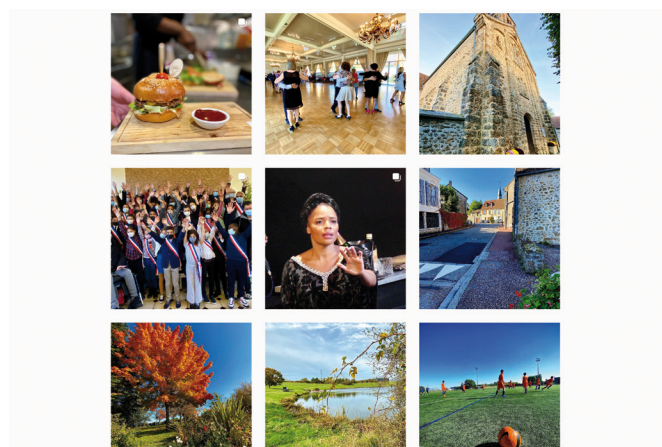
Élargissement de l'offre digitale

Parallèlement à la refonte du site internet, la Ville de Coignières a renforcé son arsenal numérique en lançant, courant octobre 2021, deux nouveaux comptes : Instagram et Twitter.



VOTRE VILLE EST SUR INSTAGRAM @VILLEDECOIGNIERES

Hebdomadaires, les publications mises en ligne sur la première plateforme font la part belle à la photographie. L'aspect visuel prédomine sur Instagram : en règle générale, les légendes sont relativement courtes afin de laisser opérer la dimension artistique des clichés. Il n'est pas rare d'y trouver des vidéos dynamiques, qu'elles soient brèves ou longues. **Objectif : offrir à l'internaute un aperçu concret du déroulement d'une manifestation.**



SUIVEZ LA VILLE DE COIGNIÈRES SUR TWITTER

Les informations relayées sur le second support sont concises et percutantes, dans le but de respecter la limite de 280 caractères imposée. **Vous y découvrirez une communication davantage institutionnelle.**



N'attendez plus ! Abonnez-vous au compte Twitter officiel (<https://twitter.com/VilleCoignieres>) et au compte Instagram officiel (@villedecoignieres) pour suivre assidument l'actualité municipale !



Application mobile : les infos à portée de main !

Gratuite et disponible sur l'Apple Store et Google Play, l'application mobile de la Ville est un outil pratique qui vous donne accès à une multitude d'informations concernant Coignières.



LE SUPPORT PAPIER RESTE UN OUTIL INDISPENSABLE !

De nombreux canaux de communication numériques sont utilisés, mais pas que : le format papier est loin d'être délaissé ! Outre le magazine municipal trimestriel, rappelons qu'un agenda recensant les différents événements communaux est distribué tous les mois dans votre boîte aux lettres. N'oublions pas les flyers informatifs qui vous sont transmis régulièrement et les affiches placardées dans les neufs panneaux administratifs !

Cette multiplication des supports d'information répond à un objectif : garantir à l'ensemble des Coigniériens une communication de proximité.



Les contenus sont actualisés régulièrement et les fonctionnalités personnalisables en fonction des attentes de chacun. À l'instar des 1499 utilisateurs comptabilisés depuis le lancement de l'application en mai 2016, restez informés de l'actualité locale en utilisant cette application intuitive : des notifications sont fréquemment envoyées !



FONCTIONNEMENT DU SERVICE COMMUNICATION

Deux agents composent le service communication de la Mairie de Coignières : un responsable de service et un chargé de communication.

Leurs missions sont diverses et variées :

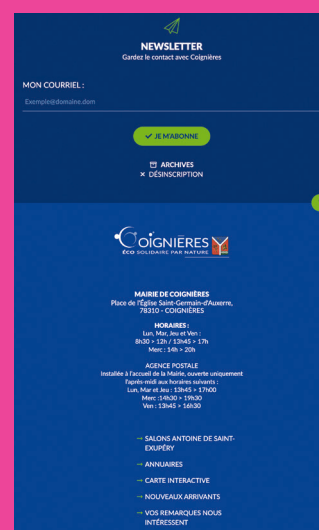
- ♦ Rédaction et conception graphique des différents supports papier : magazine municipal, supplément du magazine, agenda mensuel, affiches, flyers, etc. ;
- ♦ Mise à jour du site internet de la Ville, de l'application mobile et des JEI ;
- ♦ Alimentation des réseaux sociaux ;

- ♦ Gestion de la newsletter ;
- ♦ Prise de photos lors d'événements municipaux et d'initiatives sur le territoire ;
- ♦ Écriture des articles publiés dans le SQY Mag ;
- ♦ Veille informationnelle ;
- ♦ Gestion des impressions de plusieurs supports (affiches, flyers) ;
- ♦ Production d'affiches placardées dans les MUPI Decaux ;
- ♦ Accompagnement quotidien des services municipaux dans la mise en œuvre de leurs projets ;



"LE SAVIEZ-VOUS ?"

- À NOTER QU'UNE LETTRE D'INFORMATION METTANT EN EXERGUE CINQ À SIX ÉVÉNEMENTS MAJEURS EST ENVOYÉE TOUS LES MOIS AUX ABONNÉS. POUR S'INSCRIRE À LA NEWSLETTER, NOUS VOUS INVITONS À VOUS RENDRE EN BAS DE LA PAGE D'ACCUEIL DU SITE INTERNET DE LA VILLE .



- LORSQUE VOUS SILLONNEZ COIGNIÈRES, PENSEZ À REGARDER LES QUATRE JOURNAUX ÉLECTRONIQUES D'INFORMATION (JEI) SITUÉS RUE DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU, AVENUE DE LA GARE, RUE DU MOULIN À VENT ET SUR LE BOULEVARD DES ARPENTS : CES PANNEAUX LUMINEUX REGORGENT DE RENSEIGNEMENTS TRÈS UTILES !



2 QUESTIONS À



Sophie PIFFARELLY,

Adjointe au Maire, chargée de la communication, des affaires générales, des cérémonies et des fêtes

LA RÉDACTION : QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR L'ÉVOLUTION DE LA COMMUNICATION À COIGNIÈRES DEPUIS UN AN ?

Sophie Piffarelli : En 2021, nous avons revu le site internet de la ville. Plus moderne et plus intuitif, ce support d'information est aujourd'hui très utilisé par les Coigniériens. Une question ? Vous trouverez rapidement la réponse sur le site. De même, nous avons développé l'ensemble des réseaux sociaux, je pense en particulier à Twitter, Instagram et bien évidemment à notre Facebook, dont la fréquentation en 2 ans a doublé. Vous l'aurez compris, nous avons souhaité développer une communication de proximité qui a tant manqué à la ville. Une modernité numérique qui nous permet d'appréhender sereinement le 21^e siècle.

LR : QUELLES SONT LES PERSPECTIVES D'AVENIR EN MATIÈRE DE COMMUNICATION MUNICIPALE ?

SP : Asseoir tout en développant nos divers supports d'information, voilà l'ambition qui est la nôtre. Informer au quotidien nos concitoyens est un devoir pour notre équipe municipale. Lors de la crise du Covid-19, les Coigniériens ont pu apprécier par eux-mêmes notre engagement en la matière. Pour l'avenir nous maintiendrons cette dynamique à savoir être proactif en matière d'évolution de nos divers supports.

ENFANCE

CMEJ : PLACE À UNE NOUVELLE MANDATURE !



Cérémonie d'investiture du CMEJ 2022/2023

Le 6 octobre dernier, les élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles élémentaires Gabriel Bouvet et Marcel Pagnol ont été les acteurs principaux de l'élection du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ), organisée en présence des assesseurs Sophie Piffarelli, adjointe au Maire, Christine Tanguy et Alain Oger. Une semaine plus tard, ce sont les 6^e et les 5^e du collège de la Mare aux Saules qui se sont rendus aux urnes pour élire leurs représentants. Les 27 coigniériens fraîchement élus (scolarisés en CM1, CM2, 6^e et 5^e) ont reçu leur écharpe tricolore le samedi 22 octobre, aux Salons Antoine de Saint-Exupéry, lors de la cérémonie d'investiture. Rappelons que cette instance a pour **objectif de responsabiliser ses jeunes membres aux enjeux environnementaux et sociétaux** (participation aux cérémonies commémoratives, élaboration de projets d'intérêt général, sensibilisation autour de sujets sociétaux, environnementaux...).



POUR NOS PETITS COIGNIÉRIENS, PROGRAMMER EST UN JEU D'ENFANT !

Omniprésents dans notre vie quotidienne (smartphones, ordinateurs, appareils électroménagers...), les objets programmés ont une importance indéniable dans notre société. C'est la raison pour laquelle la programmation fait partie intégrante de l'enseignement dispensé à nos jeunes coigniériens.



Remise de robots pour les petits Coigniériens

Cette année encore, la robotique n'aura plus de secrets pour les écoliers de l'élémentaire Marcel Pagnol et de la maternelle Gabriel Bouvet. Ces derniers auront la possibilité de se familiariser avec le codage tout au long de l'année. **Le lundi 19 septembre, les apprenants étaient particulièrement enthousiastes à l'idée de recevoir leurs nouveaux robots, remis par Monsieur**

le Maire Didier Fischer, l'adjointe au Maire chargée des politiques éducatives et des écoles Yasemin Donmez, l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription Alexandra Gachignard et le référent aux usages numériques de l'Éducation Nationale Christian Fève.

Capables d'avancer, de reculer et de pivoter à gauche et à droite, ces bots constituent des outils pédagogiques formidables, puisqu'ils permettent au jeune public d'apprendre la programmation de façon ludique ! Jusqu'à la fin de l'année scolaire, les enfants apprendront à se repérer sur un quadrillage, à coder un parcours et à suivre un parcours codé sur les différents tapis, sur les tablettes et sur le TNI (tableau numérique interactif) disponibles dans les groupes scolaires de la Ville. Une aubaine pour ces générations futures qui, par le biais de cet apprentissage, auront plus de facilités à saisir le fonctionnement de tous ces objets qui façonnent notre quotidien.



À COIGNIÈRES, L'INCLUSION SCOLAIRE N'EST PAS UN VAIN MOT

Depuis le mois de septembre 2022, le dispositif ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) est déployé à Gabriel Bouvet. Une première dans une école élémentaire de Coignières.



ADAPTATIONS PÉDAGOGIQUES

Répartis dans plusieurs classes de l'élémentaire Bouvet, les bénéficiaires de l'ULIS étudient dans un milieu scolaire ordinaire. Mais **une enseignante référente, diplômée et habilitée à encadrer des enfants porteurs de handicap, récupère lesdits élèves lorsqu'ils éprouvent des difficultés à suivre le rythme ou accusent un retard dans l'apprentissage.**

Méthode d'inclusion instaurée par l'Éducation Nationale, l'ULIS propose à des enfants porteurs de handicap de suivre un enseignement adapté. À l'occasion de la rentrée, la scolarisation de 10 élèves en situation de handicap, originaires des communes environnantes, est devenue effective. "Le directeur a demandé à son équipe pédagogique si la mise en place de l'ULIS était faisable. Une classe ayant été fermée à Bouvet à cause du manque d'élèves à la fin de l'année scolaire 2021-2022, la mise en œuvre était possible, d'autant plus que le directeur avait obtenu de bons retours de la part des enseignants. Ce projet correspondant à notre politique d'inclusion, Monsieur le Maire a donné son accord à l'Éducation Nationale. Le collège de la Mare aux Saules accueillant déjà ce dispositif, son application à Bouvet est une sorte de passerelle entre l'élémentaire et le collège", nous apprend Yasemin Donmez, adjointe au Maire chargée des politiques éducatives et des écoles.

Cette professeure spécialisée, accompagnée d'une assistante qui constitue le lien entre l'Éducation Nationale et sa collègue, effectue constamment le tour des classes pour observer les écoliers en question : *"Si un enfant est trop agité ou a besoin d'une attention particulière, l'enseignante lui assure un suivi personnalisé. Cette référente a récupéré la classe fermée l'an dernier. Elle est en mesure de dispenser des cours à l'élève en difficulté ou à tout le groupe. C'est à elle de juger en fonction de la situation. Pour garantir à l'écolier une continuité pédagogique, la professeure spécialisée est raccord avec les leçons enseignées par ses collègues"*, précise Madame Yasemin Donmez.

Notons que l'accompagnement des élèves du dispositif ULIS ne se limite pas au temps scolaire. Durant la pause méridienne, un animateur du Centre de loisirs "La Farandole" ayant suivi une formation sur les enfants porteurs de handicap les aide à manger puis leur propose une activité avant de remonter en classe.

OPÉRATION DE RAMASSAGE DE DÉCHETS



Sensibilisation des jeunes par M. le Maire

Quel entrain de la part de nos jeunes coigniériens ! En préambule du World Clean Up Day, journée mondiale de nettoyage de notre planète, les écoliers des élémentaires Pagnol et Bouvet ont participé à une collecte d'ordures ménagères et d'emballages recyclables sur le territoire communal les 15 et 16 septembre. Après avoir écouté attentivement les consignes de tri et de sécurité données par les encadrants de l'initiative, parmi lesquels Monsieur le Maire Didier Fischer, les adjoints au Maire Cyril Longuépée et Yasemin Donmez, les agents municipaux de la Direction de la transition écologique, de l'aménagement et de l'urbanisme et les enseignants, les enfants, dotés d'un kit personnel fourni par la Municipalité (pince, gants, sac poubelle, chasuble), se sont démenés.

Résultat : 660 litres de déchets et d'emballages et 500 litres de déchets "tout-venant" ramassés ! Un grand bravo aux onze classes engagées dans cette action citoyenne !



SENIORS

BANQUET-SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE



Banquet des seniors 2021

Le vendredi 9 décembre 2022, les Coignériens retraités inscrits se rendront dans les salons Antoine de Saint-Exupéry pour profiter du banquet-spectacle organisé par le CCAS et passer un excellent moment à l'approche des fêtes de fin d'année. *"Nous maintiendrons le principe de distribution de paniers garnis pour les personnes qui ne pourront pas assister au banquet-spectacle mais cette distribution ne concernera que les personnes de plus de 80 ans.*

Cette année, avec M. le Maire, avec les membres du conseil d'administration, la directrice du CCAS et son adjointe, nous avons repositionné l'aspect social au cœur de nos actions.

Toutes les aides sociales seront été revues (bourses d'études, cartes cadeaux, paniers garnis...) afin qu'elles soient attribuées aux personnes les plus démunies.

Par exemple, jusqu'à présent, les paniers garnis étaient uniquement adressés à ceux qui ne pouvaient pas venir au banquet-spectacle.

Dorénavant, nous en apporterons également aux personnes âgées isolées de plus de 80 ans qui ne répondent jamais à l'invitation", précise Marc Montardier, adjoint au Maire chargé de l'action sociale, de la solidarité intergénérationnelle et du suivi des personnes vulnérables.

SEMAINE BLEUE : DES ANIMATIONS À FOISON POUR LE TROISIÈME ÂGE !

Événement national dédié aux personnes âgées, la semaine bleue a été l'occasion pour les seniors coigniériens de multiplier les activités du 3 au 7 octobre.

Grâce au concours des agents du CCAS, nos aînés ont pu se divertir, en participant notamment au loto consacré au bien-être et à la gastronomie. Offerts par les nombreuses enseignes mobilisées (*voir la liste ci-contre), plusieurs lots (robot multicuiseur intelligent, blender chauffant, produits de beauté, bons pour des repas...) ont été remportés par les heureux gagnants. Entre l'atelier "yoga du rire", durant lequel les participants ont assimilé des méthodes de relaxation très efficaces, l'atelier olfactif, au cours duquel des souvenirs de voyages ont été ravivés via plusieurs senteurs (cannelle, monoï, fleur d'oranger, odeurs marines), et l'atelier "art floral", les instants agréables n'ont pas manqué !

L'activité intergénérationnelle ayant fédéré 14 enfants du Centre de loisirs et 5 résidents des Moissonneurs restera assurément l'un des moments marquants de cette semaine bleue. En utilisant un kit de simulation de vieillissement, les petits coigniériens ont ressenti les difficultés rencontrées par leurs aînés au quotidien (problèmes de mobilité, de vue...). Cette matinée axée sur le numérique a permis à tout ce beau monde d'expérimenter les casques de réalité virtuelle mis à leur disposition. N'est-ce pas merveilleux d'explorer le monde et de découvrir des paysages idylliques sans bouger ?

Des temps informatifs ont également jalonné la semaine : conférence sur l'organisation de son logement (Pourquoi faire du tri chez soi ? Pourquoi et quand doit-on changer de logement ? Comment donner ou vendre ses affaires ?), conseils pratiques et exercices simples de sophrologie, conférence d'information sur l'atelier "bien dans son assiette" (promotion d'une alimentation variée et équilibrée)... **Précisons que les retraités se sont montrés particulièrement dynamiques, en bravant le froid à l'occasion d'une heure de marche dans Coignières,**



Remise d'un cadeau par Marc Montardier

mais surtout en enchaînant les danses lors du traditionnel thé gourmand dansant !

Remercions les agents du CCAS pour l'organisation de la semaine bleue, ainsi que l'ensemble des intervenants et partenaires : Yves Leboucher, membre de la section randonnée du Coignières Foyer Club (C.F.C.), Gwendoline Cotrez, fondatrice de MOVADOM, Nathalie

Bergeron-Duval, sophrologue, Céline Froissart, professeur d'art floral à l'École Nationale Supérieure du Paysage, Nathalie Le Fur, diététicienne de l'association Belenos-Enjeux-Nutrition, Nathalie Bergeron-Duval, sophrologue, Soraya Neveu de la société "Evoc&sens", l'orchestre Dominique Legrand, le groupe Malakoff Humanis, l'Agence Autonomy 78/92 et le PRIF.

À noter, la présence de Marc Montardier, adjoint au Maire chargé de l'action sociale, de la solidarité intergénérationnelle et du suivi des personnes vulnérables, Vice-président du CCAS et de Sophie Piffarelli, adjointe au Maire déléguée aux cérémonies et aux fêtes, lors de cette semaine dédiée aux seniors.

"Institut de beauté "Nathalie Perthuis" (Le Mesnil Saint-Denis), restaurant "Anamour", restaurant "Bella Vita", restaurant "Les Planches", Muriel Coiffure (Les Es-sarts-le-Roi), Mod's Hair (Maurepas), Yves Rocher (Maurepas), pharmacie bleue (Maurepas), pharmacie Loyer, boulangerie "Ange", boulangerie "L'atelier d'Antoine", Arcy Cuir (Maurepas), boulangerie "Henri IV" (Le Mesnil Saint-Denis), Osmose Coiffure (Le Mesnil Saint-Denis), DS Coiffure (Le Mesnil Saint-Denis), Terre de Vignes/La Grande Cave (Coignières), boulangerie "Le Pain Gourmand" (La Verrière), Quick (Coignières).



Marche-promenade à travers Coignières pour nos seniors

ACTIONS MENÉES

Extension des zones 30 km/h à Coignières

Halte aux chauffards ! Face à la recrudescence des excès de vitesse, une réponse pratique : l'instauration de zones 30 km/h !

Dorénavant, il faut lever le pied à Coignières ! Les conducteurs sont dans l'obligation de se conformer à la nouvelle limitation de vitesse abaissée à 30km/h dans plusieurs secteurs de la commune (Voir carte ci-après).

Les rapports annuels d'utilisation des radars pédagogiques (situés boulevard des arpens et à proximité de l'école Pagnol) confortent cette prise de décision.

Des statistiques alarmantes ont été recensées : la moitié des véhicules circulent à des allures excessives dans ces zones.

En outre, des vitesses extrêmes de 159 et 113 km/h ont été enregistrées !

FUTURS PROJETS

La commission "sécurité et schéma directeur des zones 30" travaille sur une proposition d'urbanisme transitoire du quartier de la gare, dans le but de diminuer ostensiblement les risques liés à la circulation. Un travail qui sera mené conjointement avec les acteurs économiques et les habitants de ce secteur de la ville, sur la base d'une enquête écrite mais également d'un "diagnostic à pied", afin de coller au plus près de la situation.

Ce projet viendra compléter la réalisation de la rue du mesnil, bien avancée mais encore incomplète dans la prise en compte de la rue du Buisson Chevreul, de l'accès au cimetière et de la liaison avec la voie latérale sud, elle-même déjà bien resurfagée.



Zone 30 située rue de la Mairie

Cet inventaire de sécurisation se terminera par une réflexion sur la zone du Gibet.

Pour rappel, l'entretien du schéma routier de notre commune relève de 4 entités : l'État, le Département, la Communauté d'agglomération et la Commune. D'où cette complexité pour actionner simultanément tous les leviers nécessaires.

COIGNIÈRES, LABELLISÉE "VILLE PRUDENTE"



La Ville de Coignières lutte continuellement contre l'insécurité routière (mise en place d'actions de prévention et de sensibilisation, réalisation d'aménagements...). Preuve de cette implication sans faille, la Municipalité a obtenu, pour 3 ans, le label "Ville Prudente", décerné par l'association Prévention Routière. **Coignières, est aujourd'hui, labellisée "Ville Prudente".**



3 QUESTIONS À

**Olivier RACHET,**

Conseiller délégué au handicap et à l'accessibilité des ERP, à la sécurité des bâtiments, des divers réseaux, à la mise en place du schéma directeur zones 30 et au suivi des occupations temporaires de voirie

LA RÉDACTION : POUR QUELLE(S) RAISON(S) AVEZ-VOUS OPTÉ POUR UNE EXTENSION DE LA ZONE 30 KM/H À TOUT COIGNIÈRES ?

Olivier Rachet : Notre ville est meurtrie, coupée en deux, par la Route Nationale 10. Cet axe routier occasionne une gêne à la circulation et un problème sécuritaire dans la ville, qui sert d'itinéraire de délestage. Elle cause, entre autres, chez les Coigniériens du quartier de la gare, un sentiment de délaissement et d'insécurité, pour preuve, un accident mortel est survenu récemment près de la gare.

La rue du Moulin à Vent, la rue de la Prévenderie, l'avenue de Maurepas et l'avenue du Bois, par exemple, sont des endroits où les chauffards conduisent à des allures excessives. Les écoliers, les collégiens, tout comme nos anciens aux déplacements plus lents, n'y sont pas en sécurité. Avec l'accord de Monsieur le Maire, nous avons décidé, en commission "sécurité et schéma directeur des zones 30", d'user de tous les artifices possibles (coussins lyonnais, feux rouges, panneaux "Stop") pour sécuriser la circulation sur notre territoire. Ces mesures visent à écoeurer les automobilistes qui utilisent Coignières comme un itinéraire bis et qui sont coupables d'incivilités (refus de priorité, vitesses excessives, mise en danger d'autrui). Nous souhaitons que notre village retrouve son calme et sa sérénité.

LA RÉDACTION : QUELLES SONT LES DIRECTIVES DONNÉES À LA POLICE MUNICIPALE ?

Olivier Rachet : Nous avons expérimenté la prévention. La Police municipale, lors de point de contrôle de vitesse, a déjà fait remarquer à maintes reprises aux contrevenants qu'ils étaient en zone 30 et donc qu'ils roulaient au-dessus de la vitesse autorisée. Aujourd'hui, nous nous apercevons que la prévention ne suffit pas. Désormais, nous optons pour des actions plus coercitives. Notre Police municipale a été dotée d'un cinémomètre, radar laser mobile qui détecte les excès de vitesse, l'utilisation du téléphone portable au volant mais également le non-port de la ceinture de sécurité.

La commission a formulé une demande de renforcement des contrôles auprès de la Police nationale : le week-end, les policiers du commissariat d'Élancourt prennent le relais de notre Police municipale tout en étant également présents lors des contrôles réalisés par la police municipale. Les contrôles sont intensifiés, notamment au niveau du Boulevard des Arpents et du quartier de la Gare. Tous les jours, les usagers fragiles (piétons, cyclistes...) risquent leur vie dans ces secteurs. Notons qu'aucun secteur de la ville n'échappera à ces contrôles aléatoires.

LA RÉDACTION : UN AUTRE PROJET CONCERNANT LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ?

Olivier Rachet : Pour renforcer cette mise en sécurité de nos concitoyens, la commission va tenter la piétonnisation de la rue de Neauphle-le-Château, située devant le groupe scolaire Gabriel Bouvet, via la présence de barrières et de la Police municipale aux heures de rentrée et de sortie de l'école. L'objectif est de permettre aux enfants et aux parents de se rendre sereinement à l'école. Durant cette période test d'un mois ou deux, ce dispositif serait mis en place de 8h à 9h et de 16h à 17h.

Les automobilistes devront utiliser le parking municipal situé à proximité du centre commercial "Le Village" et pourront ensuite se déplacer à pied en toute tranquillité. En fonction des retours, un matériel fixe sera installé et systématiquement actionné par nos policiers municipaux aux heures d'entrée et de sortie de l'école Bouvet. Cette piétonnisation favorisera une sécurisation de la zone pendant la période scolaire.

À noter que ce mode de fonctionnement n'est malheureusement pas applicable devant le groupe scolaire Marcel Pagnol. L'infrastructure y est bien différente. La rue du Moulin à Vent comporte de nombreux bâtiments municipaux qui empêchent, par leur utilisation, la fermeture de la rue.



ACTIONS MENÉES

Évolution du quartier de la gare : rendez-vous à la restitution de l'étude le 30 novembre

Vous êtes conviés à assister à la restitution de l'étude concernant la mutation du quartier de la gare le mercredi 30 novembre 2022, à 19h30, à la Maison de Voisinage.



Échange entre un membre de l'agence "Trait clair" et un administré lors du vide-greniers

À l'initiative de la Municipalité, l'agence "Trait Clair" a recueilli les avis, les habitudes et les témoignages des Coigniériens en ce qui concerne le quartier de la gare. Le dimanche 5 juin, lors du vide-greniers et le 3 septembre dernier, à l'occasion du forum des associations, de nombreuses réponses et suggestions ont été récoltées auprès des habitants par les professionnels de ce bureau d'études. En complément de ces présences marquées lors des manifestations communales, ces derniers ont procédé à un porte-à-porte au sein dudit quartier, les mercredi 7 et samedi 10 septembre. L'occasion pour les résidents de répondre à de multiples questions, notamment : "Pour quelle(s) raison(s) fréquentez-vous le quartier de la gare ?", "Quel est votre principal moyen de circulation dans le quartier ?", "Comment jugez-vous l'état des espaces publics du quartier ?", "Quelles difficultés rencontrez-vous dans le quartier ?", "Souhaitez-vous avoir des lieux de vie dans votre quartier ?", "Avez-vous des inquiétudes sur le futur de votre quartier ?".

Les participants ont pu exprimer leurs attentes et aspirations. Les réponses collectées permettront d'affiner les propositions en ce qui concerne ce secteur.

Tous les Coigniériens sont invités à se rendre à la Maison de Voisinage le mercredi 30 novembre, à 19h30 en présence de Monsieur le Maire Didier Fischer et de l'agence "Trait Clair" pour une restitution de l'étude.



La crise énergétique : tous mobilisés

Conséquence directe du conflit ukrainien, la crise énergétique touchant l'ensemble des pays européens pourrait occasionner une augmentation substantielle des factures d'électricité (+300%) et de gaz (+500%). Alors que les dépenses énergétiques annuelles sont évaluées à 340 000€ habituellement, **les coûts prévisionnels de l'année 2023 pour notre commune devraient dépasser 1,5 M d'euros !** Une explosion des prix qui nécessite des réponses concrètes : ainsi en lien avec SQY et en concertation avec les services techniques municipaux, il est prévu sur tout le territoire communal. Cette mesure forte, appliquée par l'ensemble des communes de la communauté d'agglomération, **favorisera une économie de 20% de la consommation énergétique**, soit 2,8 millions de kWh/an. Un planning de mise en œuvre est en cours de finalisation. En outre, plusieurs décisions au niveau local vont être prises comme **l'extinction des éclairages municipaux (les terrains sportifs notamment) à une certaine heure; la maîtrise des températures dans les différents équipements publics, l'installation d'illuminations de Noël uniquement en LED ...** D'autres mesures seront prises. Le plan de sobriété énergétique sera dévoilé lors du conseil municipal du 22 novembre 2022. Une information spécifique sera diffusée. L'économie d'énergie est l'affaire de tous, soyons mobilisés !





VILLE ACTIVE

PARTICIPEZ À LA DEUXIÈME ÉDITION DU SALON DE L'ORIENTATION ET DE LA FORMATION

Munissez-vous de votre CV et rendez-vous aux Salons Antoine de Saint-Exupéry le mercredi 16 novembre, de 9h30 à 17h.

Collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi et adultes en reconversion professionnelle sont attendus au salon de l'orientation et de la formation, organisé par le service Économie et Emploi, en collaboration avec le Pôle Emploi de Trappes et SQY. Plus de 40 exposants (l'université de SQY, le CFA de la Chambre des métiers des Yvelines, l'école du savoir vert, l'AFPA, l'AFTRAL, l'ESSYM et le CNAM) seront sur place pour recevoir, informer et échanger avec les visiteurs. À noter, la présence de structures d'accompagnement pour les jeunes (Yvelines Info Jeunes, l'école de la 2e chance, SQYWAY 16/25) et pour les adultes (Club FACE Yvelines, Pôle Emploi, la Cité des métiers).

Renseignements : Service Économie et Emploi - 01 30 13 17 66 - valerie.canetta@coignieres.fr

MERCREDI
16 NOV 2022
9H30-17H

SALON DE L'ORIENTATION ET DE LA FORMATION

Salons Antoine de Saint-Exupéry
78310 Coignières

Se former, s'épanouir, progresser pour s'engager sur le marché de l'emploi

- Consultez les offres • Déposez votre candidature • Préparez les inscriptions pour vos formations à venir

Ouvert à tous ! Entrée libre & Gratuite

RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET SUR COIGNIERES.FR



valerie.canetta@coignieres.fr
01 30 13 17 66



FF2A SIXIÈME ÉDITION, UN GALA DE MMA QUI S'ANNONCE MÉMORABLE !

Événement à Coignières !

Organisé par l'association sportive SDCL (Self Défense et Combat Libre Coignières), en collaboration avec la Free Fight Academy, un gala de MMA (Arts Martiaux Mixtes) amateur se déroulera au Gymnase du Moulin à Vent le samedi 26 novembre 2022. 12 combats animeront cette soirée spéciale. Près de 600 spectateurs étant attendus, ne tardez pas à acheter vos places via le lien suivant : <https://my.weezevent.com/ffa-challenge-coignieres..>

Ouverture des portes à 19h - Premier combat à 20h
Restauration et buvette sur place



FF2A 6^E ÉDITION
SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022

GYMNASSE DE COIGNIÈRES
16 rue du Moulin à vent 78310

OUVERTURE DES PORTES **19h**
20h PREMIER COMBAT

LE VERGER PARTAGÉ DU VAL FAVRY S'AGRANDIT !

Sous l'impulsion de Madame Landuré-Morel, spécialiste en arboriculture fruitière, les jardiniers, lors de deux ateliers contributifs organisés en Mairie les samedis 10 septembre et 8 octobre, ont choisi les végétaux qui

orneront prochainement le verger partagé du Val Favry. Ces mêmes fêrus de jardinage étaient au 167 RN10 le 18 septembre dernier pour participer à un temps fort intitulé "récolte et transformation".



LA VILLE RÉALISE DE MULTIPLES TRAVAUX

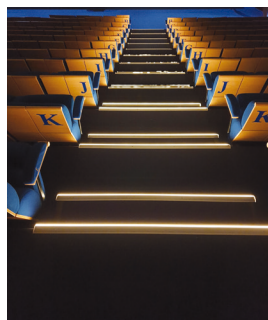
TOUR D'HORIZON DES DIFFÉRENTES RÉALISATIONS :

- ◆ **Remplacement des luminaires extérieurs de l'Espace Alphonse Daudet.**
Ces nouvelles LED s'éteignent entre minuit et 5h du matin (baisse de l'intensité de 50% entre 22h et minuit) ;
- ◆ **Installation d'une cuve de récupération d'eaux pluviales derrière Daudet.**
L'eau est réutilisée par les agents des espaces verts pour arroser les massifs communaux mais aussi par l'association "Les Jardins Cydonia" ;
- ◆ **Des travaux de remplacement de la conduite d'eau potable** sont effectués par la SEOP (Société des Eaux de l'Ouest Parisien) rue des broderies, depuis le début du mois d'octobre.

Estimation de la fin des travaux : courant décembre 2022.

CET ÉTÉ, DE NOMBREUX TRAVAUX ONT ÉTÉ EFFECTUÉS À DAUDET :

- ◆ **Mise en place d'un élévateur PMR** favorisant l'accès à la salle de danse de l'Espace Alphonse Daudet ;
- ◆ **Changement de la moquette de la salle principale ;**
- ◆ **Instauration d'un système flash dans les sanitaires** (pour les personnes sourdes et malentendantes), qui s'enclenche en cas d'incendie ;
- ◆ **Installation d'un éclairage de sécurité (LED)** sur les marches d'escaliers ;
- ◆ **Mise aux normes des rampes d'escaliers**



COIGNIÈRES, LABELLISÉE "VILLE AMIE DES ANIMAUX"



Cela fait plusieurs années que la Ville de Coignières œuvre en faveur du bien-être animal (installation de refuges LPO et de nichoirs/gîtes pour tous types d'animaux (oiseaux, chauves-souris, hérissons, écureuils), stérilisation de chats errants. C'est la raison pour laquelle la commune a obtenu, pour la première fois, la distinction "ville amie des animaux", décernée par la Région Île-de-France. Labellisée "deux pattes" (sur 3), la Municipalité veillera à poursuivre les nombreuses actions contribuant à l'épanouissement des animaux sur notre territoire.

LA VILLE DE COIGNIÈRES, RECONNUE "TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE"



Un dispositif du plan



Afin de récompenser les multiples initiatives impulsées en faveur de la biodiversité ("zéro phyto" sur l'ensemble des espaces verts depuis 2009, gestion différenciée des espaces verts favorisant la prolifération de la faune, création de mares, sauvegarde d'un corridor écologique, création d'abris pour les chats libres, réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale), la reconnaissance "territoire engagé pour la nature" a été attribuée à la Municipalité.

DEUX ATELIERS "VERGERS PARTAGÉS" À NE PAS MANQUER !

- **Samedi 19 novembre, à 9h30** : Atelier "taille d'hiver des vieux arbres" - Rdv au Val Favry - Organisé par SQY

- **Samedi 26 novembre, à 9h30** : Atelier "bouturage et marcottage" - Rdv au 167 RN10 (Entrée par la rue de la pommeraie) - Organisé par la Commune

Infos : environnement@coignieres.fr - 01 30 13 17 68



LA CULTURE ACCESSIBLE À TOUS

ATELIERS "SAVOIR-ÊTRE ET VIVRE ENSEMBLE" : LA PHILO A TOUJOURS SA PLACE À L'ÉCOLE !

Cette année, nos écoliers continueront de philosopher ! Un cycle de 12 ateliers leur sera proposé :

- ✦ École élémentaire Marcel Pagnol, de novembre 2022 à mars 2023 : intervention de Madame Jeannine Bataille ;
- ✦ Écoles maternelles Bouvet et Pagnol, de janvier à mai 2023 : intervention de Madame Hiyon Yoo ;
- ✦ École élémentaire Gabriel Bouvet, de mars à juin 2023 : intervention de Madame Atika Lebre

Parmi les thématiques abordées durant ces séances, la question de la différence et des difficultés rencontrées par les élèves "dys", moqués par certains camarades. La gestion de la colère, la capacité à penser par soi-même et le refus de suivre les comportements répréhensibles de ses camarades seront également des sujets évoqués.



LES ATELIERS "JEU D'ÉCHECS EN CLASSE", ÇA CONTINUE !

Cela fait deux ans que nos petits coigniériens en raffolent !

La pratique du jeu d'échecs se poursuit dans les écoles élémentaires de la Ville, chaque mardi. Développement d'une réflexion rapide et stratégique, amélioration de la créativité, stimulation de l'attention : il faut dire que les effets positifs sont nombreux ! Encadrés par François Delmas-Goyon, animateur licencié de la Fédération Française des Échecs, deux cycles de 12 ateliers sont prévus, d'octobre à janvier (classes de CM2), puis de mars à juin (classes de CM1). **A noter : le mercredi 25 janvier 2023, les jeunes échéphiles participeront au championnat d'échecs départemental à Fontenay-le-Fleury.**



Présentation de la saison culturelle 2022/2023

Chaque année, c'est le rendez-vous tant attendu par les passionnés de culture ! Vous étiez nombreux à venir explorer l'univers forain à l'Espace Alphonse Daudet le 23 septembre dernier, à l'occasion de la présentation de la saison culturelle. Loterie aux dés, tours, numéros, vernissage de l'exposition de rentrée : il y en avait pour tous les goûts ! Monsieur le Maire Didier Fischer et Salah Krinat, adjoint au Maire en charge de l'action culturelle étaient accompagnés de plusieurs élus municipaux.



ESPACE ALPHONSE DAUDET : VOS PROCHAINS SPECTACLES

SAMEDI
19 NOVEMBRE, À 17H
SPECTACLE :
"LE CRI DE LA GIRAFE"



Il était une fois... Une girafe des plus arrogantes qui soit. Dominant de toute sa hauteur et de toute son élégance les animaux de la savane, elle ne leur accorde que mépris et sarcasmes. Comment vont-ils réagir le jour où, en plein orage, elle se trouvera affaiblie et malade ? Accepteront-ils de lui venir en aide ? Cette légende congolaise recueillie de la bouche d'une grand-mère est une leçon de vie sur les vertus de la bienveillance et du savoir vivre ensemble.

Durée : 50 min - Tarif : 8€
Tout public, dès 5 ans

VENDREDI
25 NOVEMBRE, À 20H45
SPECTACLE :
"LA LEÇON DE FRANÇAIS"



Pépito Matéo nous convie ici à partager son goût pour le langage, l'ambiguïté des mots et les malentendus. Cette pseudo-conférence en forme de leçon de choses est aussi un témoignage sensible sur l'humanité et ses différences, sur les cultures et les aprioris. Le facétieux conteur n'a ici de cesse de repeindre le monde qui nous entoure de sa douce folie langagière et de sa poésie singulière.

Durée : 1h20 - 4€ à 13€
Tout public dès 12 ans

MERCREDI
30 NOVEMBRE, À 10H30
ATELIER DE DANSE :
"LA PUCE, LE CHAMEAU
ET LES AUTRES"



Dans le prolongement de la représentation réservée aux écoles maternelles, venez expérimenter, en famille, un atelier de danse avec la Cie Comme sur des roulettes et la Cie LEA.

Gratuit - Salle de danse de l'Espace A. Daudet
En partenariat avec La Commanderie, Mission danse - SQY

SAMEDI
10 DÉCEMBRE, À 17H
"LUMIÈRES ! SO JAZZ"



Ce spectacle est tout autant un éloge du plaisir de la danse qu'un hommage à l'un des instruments incontournables du jazz : la batterie. Lumières ! So jazz est une explosion de danse et de musique à partager entre petits et grands !

Durée : 40 min - Tarif : 8€
Dès 3 ans

Achetez vos places directement au guichet de l'Espace Alphonse Daudet ou en ligne sur le site kiosq.sqy.fr.
Infos : 01 30 62 36 00 - eadaudet@coignieres.fr

INFORMATIONS

Forum des professionnels de l'emploi et de l'insertion



Le mardi 11 octobre, les Salons Antoine de Saint-Exupéry ont accueilli le forum des professionnels de l'emploi et de l'insertion, organisé par la Cité des métiers, le conseil départemental des Yvelines et SQY. L'occasion pour les partenaires mobilisés sur les questions de l'emploi (Pôle Emploi, SQY WAY 16/25, SQY CUB, La Forge, La chambre des métiers, ENVIE...) de présenter leur offre de services, les dispositifs, les aides ainsi que les mesures, aux visiteurs professionnels qui étaient sur place, au même titre que l'adjointe au Maire chargée de l'emploi Florence Cocart et Nicolas Dainville, vice-président de SQY délégué à l'emploi, à la formation professionnelle et à l'apprentissage et Maire de la Verrière.

Sportifs, nos jeunes coigniériens !



Plus de 400 collégiens et CM2 des groupes scolaires Pagnol et Bouvet se sont démenés le 11 octobre, lors du cross de la Mare aux Saules. Une course éreintante mais disputée avec un réel esprit de camaraderie ! Félicitons l'ensemble des participants pour leur courage ainsi que l'équipe pédagogique de l'établissement et les parents d'élèves pour leur soutien !

Objectif : parfaire l'enseignement numérique dans les écoles



Les enseignants des écoles Gabriel Bouvet et Marcel Pagnol ont participé à un séminaire sur le numérique éducatif le 12 octobre dernier, en présence de Monsieur le Maire Didier Fischer, Yasemin Donmez et Eve Mouttou, adjointes au Maire. Le but ? Améliorer l'accompagnement pédagogique proposé aux écoliers coigniériens en matière numérique. Une conférence intitulée "Comprendre les enjeux du numérique éducatif et se former pour suivre les pratiques numériques liées à l'éducation" fut proposée aux participants et des ateliers divers (codage et robotique Photon, ENT, tablettes, Enseigno) sont venus compléter ce moment. Une matinée instructive pour les équipes éducatives, grâce au concours de plusieurs intervenants (Mission numérique - BIN'S 78 (Brigade d'Intervention du Numérique) - Educlever - So-phiae - Seine et Yvelines Numérique).

Les sportifs yvelinois récompensés à Daudet



La soirée olympique du Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines (CDOS 78) s'est déroulée à l'Espace Alphonse Daudet le vendredi 14 octobre.

Monsieur le Maire Didier Fischer faisait partie des remettants de cette cérémonie, au cours de laquelle plusieurs sportifs yvelinois (nageurs, judokas, footballeurs, golfeurs, haltérophiles...) ont été gratifiés.

Les sénateurs des Yvelines en visite à Coignyères



Le 17 octobre dernier, l'exécutif municipal a reçu la visite de Monsieur le Sénateur des Yvelines Michel Laugier et Mesdames les Sénatrices des Yvelines Toine Bourrat et Sophie Primas.

Un temps d'échanges fructueux durant lequel les participants ont évoqué plusieurs sujets : la Route Nationale 10, le quartier de la gare, la résidence sociale ADEF, les travaux dans les écoles, la conjoncture économique actuelle...

Mercredi 23 novembre : restitution de l'analyse des besoins sociaux



Étude réalisée pour la première fois à Coignyères en 2021, l'analyse des besoins sociaux (ABS) sert à identifier les manquements en ce qui concerne le logement, la précarité, la pauvreté et l'offre de soins dans notre commune. Les cinq groupes de travail composés d'agents du CCAS et de la R-A, d'administrateurs, de partenaires institutionnels et de partenaires associatifs (Croix-Rouge française, secours populaire français, Médecins du monde...) ont recensé les problématiques rencontrées dans le domaine social sur le territoire. Une restitution de l'ABS aura lieu le mercredi 23 novembre, à 18h, à la Maison de Voisinage.



Anne Le Bras, un dynamisme de tous les instants !

Nommée au poste de responsable de l'événementiel le 15 juin dernier, Anne Le Bras veille au bon déroulement des manifestations communales.



L'organisation et la gestion d'événements n'ont plus de secrets pour Anne Le Bras.

La Clétienne peut se targuer d'avoir une solide expérience en la matière. À la suite de l'obtention d'un DEUG et d'une licence en médiation culturelle à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, son entrée sur le marché du travail lui donne un aperçu de l'exigence inhérente à l'événementiel.

Engagée au Prisme d'Élancourt, la native de Versailles officie successivement en tant que stagiaire puis assistante de production lors du festival "Polar dans la ville", dispositif multidisciplinaire (littérature, cinéma, théâtre, musique...) : *"J'assurais l'accueil du public, le suivi des contacts avec les partenaires et les artistes du festival, la veille logistique. J'étais également chargée du suivi du 'Prix du Court Noir' (prix du court-métrage, ndlr)", nous apprend la détentrice d'un bac littéraire.*

SENTIMENT DU DEVOIR ACCOMPLI

Nous sommes en avril 2016 et Anne Le Bras connaît un deuxième épisode enrichissant dans le domaine de l'événementiel, à Saint-Quentin-en-Yvelines. Lien transversal avec les différents secteurs du service événementiel et logistique, gestion financière, relations avec les partenaires techniques du territoire de SQY : la mère de deux enfants se démultiplie au sein d'une équipe d'une vingtaine de personnes.

À SQY, sa polyvalence est appréciée et sa volonté d'apprendre récompensée : *"Au départ, mes missions étaient relativement basiques. Les premiers mois, je faisais du secrétariat. Puis, j'ai fait évoluer le poste en prenant en charge des dossiers qui ne m'étaient pas dévolus initialement. À force de m'intéresser aux tâches confiées à mes collègues, j'étais devenue apte à les remplacer pendant leur absence. Par exemple, une fois le responsable de 'La Plateforme' parti, j'ai été en mesure d'assurer l'intérim", explique la téléspectatrice assidue de la chaîne "Arte". Désireuse d'une nouvelle aventure après six années riches en événements, Anne Le Bras quitte Saint-Quentin-en-Yvelines avec la sensation d'avoir "fait le tour du poste".*

ACCOMPAGNEMENT ET ÉMOTIONS

Deux expériences notables dans l'événementiel qui ont été entrecoupées d'une période mémorable de 9 ans à la Maison des Jeunes et de la Culture Gérard Philippe, aux Clayes-sous-Bois. En qualité de coordinatrice socio-culturelle, l'adepte de la cuisine "fait maison" développe et pilote des projets associatifs (concerts, rencontres, brocantes...), mobilise les bénévoles, gère les activités sportives et artistiques, initie des plans de communication et garantit aux jeunes citoyens fréquentant la structure un accompagnement de qualité.

Participer à l'émancipation, à l'épanouissement et à l'ouverture au monde du jeune public durant près d'une décennie a été un acte fondateur de la carrière d'Anne Le Bras. Malheureusement, un licenciement économique dû à une baisse drastique de la subvention municipale met fin à cette parenthèse enchantée. La féru de voyages (Angleterre, Espagne, République Tchèque, Martinique, Afrique du Sud, Guinée, Pérou, Indonésie, Inde, Népal, Singapour, Canada...) vit une dernière journée de travail à la MJC emplies d'émotions le 2 juin 2015, jour de son 37^e anniversaire.

ALIMENTATION LOCALE

Natation depuis l'âge de 8 ans, couture (confection de doudous pour les enfants), pratique de la guitare basse, adhésion à l'AMAP Villepreux (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), où elle se rend dès que possible : l'ennui n'a pas sa place chez cette femme de 44 ans, qui s'évertue à favoriser les circuits courts.

Production et mise en place des événements sur la Ville, gestion des prêts de matériel aux associations, lien étroit avec tous les services municipaux : les journées en Mairie sont tout autant chargées pour la nouvelle responsable du service événementiel, décrite par ses collègues comme empathique, joviale, avenante et à l'écoute. Vous pourrez vous faire votre propre avis en discutant avec elle lors de la prochaine manifestation communale !



À NOTER !

Ven. 11 novembre à 10h30
Monument aux morts
Place de l'Église St-Germain d'Auxerre
Commémoration :
Armistice du 11 nov. 1918
 Infos : Service événementiel
 01 30 13 17 67
 evenementiel@coignieres.fr

Sam. 12 novembre à 19H30
Salons Antoine de S'-Exupéry
Soirée des associations
 Accessible uniquement sur invitation

Lundis 14, 21 & 28 nov. à 10h
Atelier "Bien-être dans son assiette"
Résidence-autonomie "Les Moissonneurs"
 Inscription obligatoire
 01 34 61 45 75 - ccasrpa@coignieres.fr

Mer. 16 novembre 9h30 à 17h
Salons Antoine de S'-Exupéry
Salon de l'orientation et de la formation
 Infos : Service Économie et Emploi
 01 30 13 17 66
 valerie.canetta@coignieres.fr

Sam. 26 et dim. 27 novembre
Place de l'Église Saint-Germain d'Auxerre
Marché de Noël
 Infos : Service événementiel
 01 30 13 17 67
 evenementiel@coignieres.fr

Mercredi 30 novembre à 19H30
Maison de Voisinage
Restitution de l'étude relative au quartier de la gare
 Ouverte à tous

DÉCISIONS MUNICIPALES MAJEURES

Délibération
 du mois de septembre 2022

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL LE 20 SEPTEMBRE 2022

À la suite de la démission d'un conseiller municipal pour convenance personnelle et conformément aux dispositions de l'article L270 du code électoral, "le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit", M. Stéphane THILLAY est installé en qualité de conseiller municipal.



Délibération
 du mois d'octobre 2022

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES ENTREPRISES POUR LE SPONSORING DANS LE CADRE DU PROJET "ABBÉ PIERRE : REGARD SUR NOTRE SOCIÉTÉ"

La Municipalité propose la mise en place d'un projet novateur : "L'Abbé Pierre : Regard sur notre Société".

Cette programmation s'articulera autour de trois temps forts de mai 2023 à décembre 2023 :

- Une exposition de peinture, intitulée "Regards Croisés Janvier-Emmaüs", couplée à une exposition de photos et dessins "L'Abbé Pierre dans les caricatures et dessins de presse" du Musée Abbé Pierre. Cette exposition s'achèvera par une vente aux enchères des toiles au profit du Musée Abbé Pierre / Septembre 2023 ;
- Un cycle de conférences et tables rondes sur des thématiques sociétales en lien avec les valeurs et combats de l'Abbé Pierre, animés par des professionnels / Septembre 2023.

Une programmation pluridisciplinaire, portée par les services municipaux et acteurs de la Ville autour des valeurs de l'Abbé Pierre en direction de tous

les publics comprenant spectacles, expositions, concerts, animations culturelles... sera proposée.

Véritable événement fédérateur en faveur d'une cause mobilisatrice à forte valeur sociétale, ce projet s'inscrit également dans une dynamique collective au sein de laquelle les acteurs économiques ont toute leur place.

Aussi et afin de répondre à cette réalité, il est proposé la mise en place d'une convention de partenariat avec les entreprises présentes sur le territoire de Coignières pour les impliquer dans ce projet.

Le mécénat pourrait à terme venir en complément du sponsoring. Toutefois sur ce point, il convient de fixer les modalités de mise en œuvre avec la trésorerie de SQY.

L'opération est évaluée à 62 000 €, l'apport des financements privés complètera le possible financement public évalué à 10 000 €.

Il s'agit de compenser les dépenses qui seront engagées par des recettes privées. Il est attendu au titre du sponsoring, 15 000 euros de recettes, soit 25% du coût global de l'opération.



INFORMATIONS

**Permanences juridiques en Mairie**

Le 1^{er} mercredi de chaque mois, vous avez la possibilité de bénéficier de l'expertise d'un avocat assermenté, qui vous apportera des réponses personnalisées en Mairie. Un service gratuit et accessible uniquement sur rendez-vous de 17h à 19h30.

Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 – accueil@coignieres.fr

**Le Maire à votre écoute**

Soucieux d'apporter des réponses concrètes et personnalisées aux Coigniériens, Didier Fischer, votre Maire, assure une permanence en Mairie le samedi matin, de 9h à 12h. Ces temps d'échange, qui reposent sur le dialogue et l'écoute, visent à répondre efficacement aux préoccupations des administrés. Permanence sur rendez-vous par téléphone au 01 30 13 17 83 ou par mail : secretariat.du.maire@coignieres.fr

**Permanence du conciliateur de justice**

La conciliation de justice est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite qui permet le règlement à l'amiable de vos litiges (entre particuliers ou avec des professionnels), à l'exception :

- du droit de la famille, qui relève de la compétence de la Médiatrice familiale ;
- de l'administration, qui relève du Délégué départemental du Défenseur des Droits.

Un conciliateur de justice vous reçoit en Mairie, le 1^{er} et le 3^e mardi de chaque mois (8h45-12h et 14h-17h).

Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 - accueil@coignieres.fr
+ d'infos : conciliateurs.fr

**La Police municipale à vos côtés**

La Police municipale de Coignières assure un accueil physique en Mairie aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville. Un accueil téléphonique est parallèlement assuré :

> En période scolaire :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h15 / 13h30-17h
Mercredi : 14h / 19h30

> Hors période scolaire :

Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h15 / 13h30-17h30
Mercredi : 14h-20h

Vendredi : 8h30-12h15 / 13h30-17h

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le 17 ou le Commissariat d'Élancourt au 01 30 69 64 00.

Police municipale - 01 34 61 69 27
police.municipale@coignieres.fr

**Permanence CCAS en Mairie**

Chaque mercredi, de 14h à 20h, le CCAS tient une permanence individualisée pour les aides au permis en direction des 18-25 ans (bourse de 500 € allouée en échange d'une action citoyenne en ville), les demandes de logement social et les bourses d'étude.

Sur rendez-vous au 01 34 61 45 75 - ccasrpa@coignieres.fr

Communication

Pensez à nous suivre sur nos réseaux sociaux en vous abonnant à **Villedecoignieres** sur Instagram, Twitter et Facebook.

**Votre prochain conseil municipal se déroulera le
Mardi 22 novembre à 19h45
en Mairie**

**Retrouvez l'ordre du jour et les délibérations du conseil sur :
coignieres.fr**

BIENVENUE AUX NOUVELLES ENSEIGNES

KAP CARRELAGE

Vente de carrelages
19 avenue de la gare
Tél : 01 30 62 22 64
kap-carrelage.fr

MOTORCYCLE CIRCUS

Équipement et accessoires
motos - Atelier - Restauration
C^{cial} "Le Forum"
Rue des frères Lumière
Tél : 06 27 27 75 03
motorcycle-circus.fr

LE 45

Restaurant lounge
Salon de thé
45 RN 10
Tél : 01 79 92 69 34

EDEN VERT

Dératisation
Désinsectisation - Désinfection
217 RN 10
Tél : 01 30 62 46 39
edenvert3d.fr

L'ADRESSE

Restaurant lounge
45 RN10
Tél : 01 79 92 61 29

BOULANGERIE ANGE

Boulangerie
Restaurant - Salon de thé
3 rue de la Préverderie
Tél : 01 30 62 10 36
boulangerie-ange.fr

LA TRADITION DE COIGNIÈRES

Boulangerie
29 avenue de la gare

WAFU

Restaurant spécialités
culinaires asiatique
134 RN 10
Tél : 01 30 51 67 37
wafu.fr

SAÏGON RÉTRO

Restaurant cuisine
vietnamienne
40 rue des broderies
Tél : 07 76 83 12 70

ÉTAT CIVIL

Bonheur

28/07/2022
Assya MEBROUKA
01/08/2022
Hârone EL JAMALI

01/08/2022
Mayla MARQUES
DE CARVALHO

18/08/2022
Ambre VOINDROT

20/08/2022
Yahya AÏT-ERBAÂ

07/09/2022
Julianah MUAMBA
KAMUNA

27/09/2022
Nouha ALOUI

02/10/2022
Jenna MAMADOU

12/10/2022
Fode SOUMAH

Félicitations

15/07/2022
Gaëlle CHAUMIÈRE
et Michaël TUTTLE

16/07/2022
Lena VALERO
MONTENEGRO
et Pierre BONAFIOUS

10/09/2022
Anaïs GEVREY
et Sylvain
MOUROUGUESSIN

Regrets

12/09/2022
Bedreddine MEKKI

20/09/2022
Mohamed MAYET

23/09/2022
Mohammed HASSAINE

Transcriptions

Yvette BERNARD
veuve SCHNECK,
le 21 juillet 2022

Christiane TALLINEAU
veuve GÉRARD,
le 30 juillet 2022

Mohamed BOUYOUSECH,
le 2 septembre 2022

Mohamed KRATER,
le 4 octobre 2022

*La Municipalité présente
ses sincères condoléances
aux familles des défunts.*

DES NOCES DE DIAMANT À COIGNIÈRES, UNE PREMIÈRE !

60 ans d'union, ça se fête ! Le 29 octobre dernier, l'émotion était de mise pour Raymonde et Marcel Blais, mariés depuis le 10 novembre 1962.



En 1957, les deux tourtereaux se rencontrent sur leur lieu de travail, à l'AOIP (Association des Ouvriers en Instruments de Précision), coopérative ouvrière de production spécialisée dans la création de centraux téléphoniques. Les 15 mois de séparation dus au départ pour l'armée de Marcel en janvier 1961 n'ont pas détruit ce lien indéfectible entre les deux amoureux, qui accueillent leur fils Thierry un an après leur mariage à Issy-les-Moulineaux.

Après Vanves, Châtenay Malabry et Courgenard, le couple fit construire une maison sur le terrain familial du Val Favry en 1982, où Raymonde naquit en 1934. Retraités après une dernière expérience professionnelle en tant que technicienne spatiale à Thalès et responsable du service sécurité à Alcatel, Raymonde et Marcel multiplient les voyages (Cap Nord, Cap Horn, États-Unis, Chine...), les moments conviviaux en famille et entre amis et coulent des jours heureux. Rendez-vous à la Mairie de Coignières en 2032 pour les noces de platine (70 ans de mariage) !





Afin de garantir la libre expression de tous les groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal, cette page est consacrée aux tribunes d'expression libre. Chaque groupe dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer sous sa seule responsabilité.

Faire face ensemble à la crise énergétique !

Après un été qui fut riche en activités, la rentrée a été assombrie par la crise énergétique. Aux mesures conjoncturelles à mettre en œuvre viennent s'ajouter des mesures plus structurelles que l'Etat comme les collectivités se doivent d'engager. À Coignières, la majorité municipale a déjà entrepris diverses réformes, pour une meilleure maîtrise de la consommation énergétique. Des mesures qui vont s'accroître dans les semaines à venir. Une information dédiée sera prochainement diffusée afin que chacun ait une bonne connaissance des engagements pris par la commune. D'ores et déjà les derniers chantiers lancés, comme celui de l'espace Daudet, incluent la reprise énergétique du bâti. Il en sera de même pour tous les futurs projets afin d'atteindre une

économie d'énergie de 30 à 40 %. Chacun se doit de participer à l'effort de sobriété, y compris les acteurs économiques que nous avons incités à s'inscrire dans cette action collective.

En matière d'investissement, la commune a signé avec le Président du département P. BEDIER, un contrat départemental dans lequel figure la rénovation de l'école BOUVET (près de 3 millions d'euros Ht), une opération nécessaire pour offrir à nos enfants les meilleures conditions possibles d'enseignement. Il est aussi inscrit dans ce contrat la création d'une aire multisports intergénérationnelle, qui saura répondre aux attentes des Coignériens, toutes générations confondues. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Les fêtes de fin d'année sont des moments toujours très attendus. Afin d'en conserver toute la magie, les manifestations, à l'exemple

du marché de Noël, seront maintenues dans un format revisité pour des raisons économiques. Des mesures et des actions concrètes dans l'intérêt de tous, voilà ce qui définit et continuera de définir l'action de la majorité municipale.

*Les Élus de la liste majoritaire
Un Élan Durable pour Coignières*

Chères Coignériennes, chers Coignériens,

En cette fin d'année, pour de nombreux ménages, les difficultés se multiplient et l'inflation diminue drastiquement le pouvoir de vivre.

Notre commune subit inévitablement cette crise et voit son budget énergie et matières premières exploser. Or le gouvernement projette de diminuer encore ses dotations aux municipalités et certainement de demander à notre commune de participer davantage à l'effort de solidarité nationale.

Dans ce contexte de dégradation de la situation financière, la mairie va, soit devoir se fixer des priorités et faire des arbitrages, soit augmenter les impôts pour continuer d'assurer un service de qualité. Nous demandons donc à la majorité municipale de se concentrer sur l'essentiel :

offrir à toutes et tous, dans le cadre d'un budget équilibré (ce qui n'est pas le cas depuis 4 ans), des services appropriés en matière de sécurité publique, de santé et de qualité de vie, de transports, de sports, de culture, de loisirs, d'aménagements urbains et de développement économique.

Nous souhaitons notamment que la majorité abandonne les projets non prioritaires comme la très coûteuse rénovation du foyer rural et la création d'un centre technique municipal et qu'elle stoppe la création de nouveaux postes en mairie pour se consacrer pleinement aux dossiers qui doivent faire l'objet de toute son attention. Il est en effet nécessaire de garder le lien social via le suivi de nos enfants et de nos jeunes, d'aider les Coignériens en situations difficiles et plus précisément les personnes âgées et les personnes isolées, d'assister les associations et de veiller à la

sécurité notamment routière (problèmes de stationnements anarchiques, vitesses excessives et rodéos urbains).

*Xavier Girard
Président de Coignières Avenir
coignieres.avenir@gmail.com*



PLACE DE L'ÉGLISE ST-GERMAIN D'AUXERRE

SAM 26 NOV 16h à 20h

DIM 27 NOV 10h à 18h

- ★ Stands de produits artisanaux ★
 - ★ Marché des producteurs locaux et bio ★
 - ★ Père Noël ★
 - ★ Buvette ★
- et bien + encore !



evenementiel@coignieres.fr

© Partagez vos photos sur la page Instagram [villedecoignieres](#) avec [#jaimecoignieres](#)

 **COIGNIÈRES**
ÉCO SOLIDAIRE PAR NATURE 

   coignieres.fr